

ACTION URGENTE

UN MEMBRE D'UN PARTI D'OPPOSITION MEURT À L'HÔPITAL

Oumed Tojiev est mort le 19 janvier dans un hôpital du Tadjikistan. On lui aurait fait subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements afin de lui faire « avouer » son implication présumée dans des activités terroristes. C'est la raison qui l'a poussé à sauter par la fenêtre du troisième étage du poste de police où il se trouvait, dans la région de Soghd. Il s'est ainsi cassé les deux jambes.

Oumed Tojiev est mort à l'hôpital central de la Direction principale d'application des sanctions pénales, dans la région de Soghd. Il y avait été transféré le 4 janvier 2014 alors qu'il se trouvait en détention provisoire. Son avocat a indiqué que la cause officielle de son décès était une « thromboembolie ». Il a l'intention de porter plainte pour le traitement infligé à son client en détention provisoire.

Oumed Tojiev, ouvrier agricole de 34 ans, opposant au pouvoir et membre du Parti de la renaissance islamique, a été arrêté le 30 octobre sur un marché de la région de Soghd. Il n'a pas été autorisé à consulter d'avocat avant le 13 novembre 2013. Selon sa famille, il a subi des actes de torture et des mauvais traitements pendant sa détention. Entre le 30 octobre et le 2 novembre, plusieurs policiers lui auraient mis un sac en plastique sur la tête, l'auraient privé de sommeil, de nourriture et d'eau, et lui auraient administré des décharges électriques à travers du tissu mouillé pour éviter de laisser des marques de torture. Désespéré, Oumed Tojiev a sauté par la fenêtre du troisième étage du poste de police où il se trouvait, dans la province de Soghd. Il s'est cassé les deux jambes. Selon un avocat qui l'a vu par la suite, il a dû être porté jusque dans la pièce car il ne pouvait pas marcher. Tremblant et en larmes, il a affirmé qu'il avait été contraint à s'accuser lui-même.

Oumed Tojiev a été hospitalisé pendant quatre jours et, le 5 novembre, il a été placé en détention provisoire à l'isolement. Bien qu'il se soit trouvé sous la surveillance du médecin chargé de la santé des détenus, sa famille pense qu'il n'a pas reçu de soins médicaux adaptés jusqu'à son transfert à l'hôpital pénitentiaire.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en tadjik, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à ouvrir une enquête rapide, impartiale et indépendante sur les circonstances qui ont conduit à la mort d'Oumed Tojiev, notamment l'absence de soins médicaux adaptés, et de veiller à ce que les responsables présumés de ces faits soient traduits en justice ;
- priez-les instamment de faire en sorte que les avocats et la famille de cet homme aient accès au dossier médical complet afférent à la période de détention et d'hospitalisation.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 5 MARS 2014 :

Procureur général
Sherkhon Salimzoda
126 A. Sino Avenue
Dushanbe 734043
Tadjikistan
(en cas d'envoi de lettres par fax ou courriel, veuillez ajouter la phrase suivante : « Merci de transmettre la présente au procureur général »)
Fax : +992 372 21 02 59

**Formule d'appel : Dear Prosecutor General, /
Monsieur le Procureur général,**

Ministre de l'Intérieur
Ramazon Rahimov
29 Tekhron Street
Dushanbe 734025
Tadjikistan
Fax : +992 372 21 26 48
**Formule d'appel : Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :
Zarif Alizoda
Ombudsperson
7 Dzhahalol Ikromi
Dushanbe 734025
Tadjikistan
Fax : +992 372 21 79 69
Courriel : info@ombudsman.tj

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Tadjikistan dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 315/13. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR60/009/2013/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN MEMBRE D'UN PARTI D'OPPOSITION MEURT À L'HÔPITAL

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Tadjikistan, les droits humains sont souvent bafoués quand les autorités sont à la poursuite de groupes perçus comme une menace pour la sécurité nationale, et que des civils se trouvent mêlés à des opérations de répression. Selon les recherches d'Amnesty International, les mouvements religieux et les groupes ou les partis islamistes sont particulièrement visés et les personnes accusées d'être des extrémistes islamistes risquent davantage d'être soumises à des actes de torture et autres mauvais traitements dans ce pays.

Des informations font régulièrement état d'actes de torture et d'autres mauvais traitements contre des personnes soupçonnées d'infractions liées à la sécurité nationale et à l'extrémisme religieux. Ces faits sont commis dans les lieux de détention dépendant de services spécialisés du ministère de l'Intérieur, dont la 6^e division (service chargé de la lutte contre le crime organisé), et dans ceux gérés par le Comité de sûreté de l'État. Ce dernier est responsable des opérations de lutte contre le terrorisme, des questions de sécurité nationale, des enquêtes pour fraude et de la surveillance des groupes, organisations et partis non enregistrés ou interdits.

Nom : Oumed Tojiev
Homme

Action complémentaire sur l'AU 315/13, EUR 60/001/2014, 22 janvier 2014